

ments agricoles était compris dans les frais globaux d'exploitation agricole, de même qu'un montant pour la main-d'œuvre agricole et pour les membres de la famille qui ne sont pas payés.

Cette étude indique que la proportion du coût de la machinerie agricole par rapport au prix de revient total tend à augmenter lorsque l'étendue des fermes s'accroît jusqu'à 1,120 acres et demeure stable après cela (voir tableau 8). Exprimé en chiffres réels, le coût de la machinerie agricole par acre cultivée a manifesté une diminution constante à mesure que l'étendue des fermes augmentait.

TABLEAU 8

PROPORTION DU COÛT DES MACHINES AGRICOLES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES FRAIS D'EXPLOITATION AGRICOLE, SELON L'ÉTENDUE DES FERMES, EN SASKATCHEWAN

	Étendue des fermes (acres)					Total
	480 ou moins	481 à 800	801 à 1120	1121 à 1440	Plus de 1440	
Nombres de fermes.....	114	167	111	45	18	455
<i>Objet des dépenses: (par acre cultivée)</i>						
Automobile.....	1.14	.82	.69	.57	.47	.74
Camion.....	.85	.86	.84	.90	.77	.85
Tracteur.....	1.80	1.51	1.35	1.13	1.12	1.40
Moissonneuse-batteuse.....	.69	.72	.66	.63	.51	.66
Autre machinerie.....	0.73	1.46	1.29	1.27	1.05	1.37
Total de la machinerie.....	6.21	5.37	4.83	4.50	3.92	5.02
Coût total d'exploitation.....	24.15	18.87	16.66	15.41	13.48	17.76
Proportion du coût total de la machinerie par rapport à l'ensemble du coût d'exploitation.....	25.7	28.5	29.0	29.2	29.1	28.3

SOURCE: Rapport supplémentaire n° 2, Partie 2, tableaux V, VI et VII de *Saskatchewan Farm Business Summary* (1959).

Nous faisons peut-être ressortir davantage ce qu'entraîne l'augmentation des prix des machines agricoles en comparant les ventes de machines et d'outillage agricoles neufs avec la part du revenu agricole en espèces qui, estime-t-on, peut être «disponible» pour l'achat de machines agricoles. On suppose que le revenu agricole en espèces qui peut être «disponible» pour ces achats est celui qui provient des produits de la ferme après déduction des frais d'exploitation de la ferme<sup>1</sup>.

Le prix de vente des machines agricoles, calculé à la fois selon la valeur courante du dollar et selon sa valeur constante (1945), a augmenté chaque année, sauf une fois, de 1945 à 1953. La baisse rapide du revenu agricole en espèces considéré «disponible» au cours de 1954 et la continuation de cette tendance, en 1955, a provoqué une baisse également rapide des achats de machines agricoles au cours de ces années; mais les ventes calculées en dollars courants ont continué à absorber un pourcentage presque aussi élevé du revenu agricole en espèces que pendant la période antérieure (voir tableau 9). De plus, en

<sup>1</sup> Le coût de la vie des familles agricoles devrait aussi être déduit, mais il y a de très grandes difficultés à l'évaluer. De plus, en le faisant, il faudrait jusqu'à un certain point tenir compte de revenus non agricoles, comme les allocations familiales, par exemple. Les paiements supplémentaires, comme ceux de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, n'ont pas été compris, non plus, dans le revenu agricole en espèces «disponible» pour les achats de machines agricoles, puisqu'on essaie de rattacher ces achats au revenu qui découle directement de l'agriculture. En tous cas, l'inclusion des paiements de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies ne modifierait guère les résultats.